
TNIC et déplacements domicile-travail : Les TNIC changent-elles (le regard sur) les trajets contraints ?

Bénédicte Rey*¹

¹Recherches et Etudes sur le Changement Industriel, Technologique et Sociétal (IRTES-RECITS) – Université de Technologie de Belfort-Montbéliard : EA7274 – 90010 BELFORT Cedex - FRANCE, France

Résumé

Cette communication propose de s'intéresser à l'usage des Technologies Numériques de l'Information et de la Communication (TNIC) dans un contexte de mobilité liée au travail. Il s'agira plus précisément, sans se focaliser sur des systèmes particulièrement innovants, d'explorer la manière dont les TNIC sont mobilisées dans le cadre des déplacements domicile-travail, lesquels restent extrêmement structurants des pratiques de mobilité locale quotidienne (Bouzouina, Quételard, Toilier, 2013).

Ces trajets quasi-quotidiens, que l'on pourrait qualifier de routiniers, seront pensés ici dans le contexte d'une enquête réalisée dans une agglomération de taille moyenne. Il s'agit donc pour une large part de déplacements réalisés en voiture (CAS, 2010 ; Clochard, Rocci, Vincent, 2008), pour lesquels l'on connaît la résistance au changement de comportements (Rocci, 2007). Si les TNIC sont largement pensées par divers acteurs (collectivités locales, cabinets de conseil...) comme un support voire un levier en faveur de l'usage des transports en commun et autres systèmes alternatifs (vélos et voitures en libre-service notamment), leur usage en lien avec des déplacements en voiture est moins souvent traité. Les TNIC sont néanmoins mobilisées d'une part par les salariés-conducteurs eux-mêmes, mais également par les entreprises qui mettent parfois en place divers supports d'incitation pour favoriser une mobilité plus durable, parmi lesquels des accès à des sites internet ou autres applications par exemple.

La présente communication s'attachera ainsi à documenter la question de savoir si les TNIC changent (le regard sur) ces trajets contraints à travers le cas des salariés d'une grande entreprise ayant mis en place il y a plusieurs années un Plan de Déplacement d'Entreprise. Si ce PDE lui-même n'a abordé que marginalement les TNIC parmi les mesures envisagées et/ou mises en place, l'échec de l'accès offert à un site internet de covoiturage nous invite à questionner la manière dont les TNIC sont exploitées dans le cadre de la préparation et de la réalisation du déplacement (information préalable, gestion des retards et aléas, changements d'organisation, recours à diverses applications, etc....), mais également durant le temps de ce déplacement (détente, information, travail, communication...). L'enquête exploitée sera essentiellement basée sur des entretiens semi-directifs (une enquête quantitative est prévue mais les délais de réalisation en sont encore incertains).

Références citées dans ce résumé :

Bouzouina Louafi, Quételard Bernard, Toilier Florence, " Emissions de CO2 liées à la mobilité

*Intervenant

domicile-travail : une double lecture par le lieu de résidence et le lieu de travail des actifs à Lyon et à Lille. Réseau " Développement durable et territoires fragiles ", 2013, 4 (3), pp.1-19

CAS, 2010, " Les nouvelles mobilités. Adapter l'automobile aux modes de vie de demain ", Rapports et documents.

Clochard Fabrice, Rocci Anaïs, Vincent Stéphanie, 2008, " Automobilités et altermobilités : quels changements ? ", L'Harmattan.

Rocci Anaïs, 2007, " De l'automobilité à la multimodalité ? Analyse sociologique des freins et leviers au changement de comportements vers une réduction de l'usage de la voiture " (Thèse de doctorat).

Mots-Clés: TNIC, mobilité locale, mobilité liée au travail